

Interpellation présentée par le député :
M. Antoine Barde

Date de dépôt : 17 mars 2011

Interpellation urgente écrite **Du mépris de la DGM à la révolte des Verniolans !**

Mesdames et
Messieurs les députés,

En décembre passé, la DGM a mis en œuvre des mesures de restrictions de circulation sans consultation publique au carrefour entre la route de Vernier et la route du Nant-d'Avril. A cet endroit, la connexion entre Vernier-village et l'autoroute a été supprimée. Ces mesures qui visaient à améliorer la circulation des transports publics et empêcher le trafic de transit ont provoqué l'isolement d'un quartier composé de plus de 1'000 logements. Les habitants de ce quartier sont à présent contraints de faire des détours de 15-20 minutes pour sortir et rentrer chez eux.

Mis devant le fait accompli et vivant désormais dans un quartier enclavé, les habitants ont réagi massivement contre ces restrictions de circulation par des pétitions diverses, courriers, manifestations ou autres.

Très mobilisés, les habitants ont assisté à une soirée d'information organisée par la commune de Vernier et la DGM, le mercredi 9 mars 2011. Lors de cette assemblée, les habitants, visiblement exaspérés ont demandé à la DGM de procéder immédiatement à la réouverture de la route de Vernier. En effet, les habitants préfèrent vivre avec les inconvénients de l'ancien schéma de circulation.

Vu la forte mobilisation et la réaction extrêmement virulente des Verniolans, la question suivante est posée :

Faut-il attendre une révolte des Verniolans pour rouvrir immédiatement la route de Vernier?